

**2013/5495 - Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (CADR) pour soutenir les activités liées aux échanges solidaires**  
(Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 29/04/2013, p. 1085)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

(Adopté.)